

NEOCOLONIALISME

Lorsque la majorité des Etats de l'Afrique subsaharienne ont accédé à l'indépendance politique au début des années 1960, une cassure est apparue entre ceux de ces Etats nouveaux qui proclamaient une sorte d'allégeance politique à l'ancienne métropole et aux Puissances atlantiques d'une manière générale et entendaient s'appuyer sur leur soutien dans leurs efforts de développement et ceux qui, insistant sur la portée de leur libération du joug colonial, optaient en faveur du non alignement dans les relations internationales.

La cassure était le produit des caractères différents du mouvement de libération nationale qui a conduit aux indépendances en question. Dans certains pays ce mouvement avait mobilisé dans la lutte pour l'indépendance des masses populaires nombreuses, entrant souvent en conflit violent avec l'administration coloniale. Pour ces mouvements de libération l'indépendance n'avait pas été octroyée par la métropole, mais conquise contre elle. Cette dernière qualification - celle d'une indépendance octroyée - apparaissait par contre convenir aux cas où la direction du mouvement de libération nationale non seulement n'avait pas antagonisé l'administration coloniale mais, ralliée à sa stratégie, n'avait pas même réclamé l'indépendance qu'on lui offrait soudain.

Le débat sur le néocolonialisme renvoie donc à l'appréciation des stratégies des impérialismes dominants. L'option néocoloniale se proposait de faire plus vite ce que la colonisation était supposée avoir amorcé. On séparait donc l'indépendance politique de la question de la réforme économique et sociale. Dans ces domaines les transformations opérées par la colonisation étaient jugées positives - modernisatrices - bien qu'insuffisantes. Il n'était donc pas question, ni de réformes sociales - comme éventuellement une réforme agraire - ni de bouleverser les structures économiques. Le maintien de la propriété étrangère dominante dans les secteurs modernes de l'activité était donc garanti et l'ouverture à l'extérieur réaffirmée, voire même renforcée. Dans cet esprit les structures d'organisation de l'intégration au système capitaliste mondial étaient maintenues, y compris les intégrations régionales héritées de l'histoire coloniale (comme l'organisation des zones monétaires intégrées dans la zone franc).. De son côté l'Europe communautaire, dont la constitution avait été amorcée avec le traité de Rome (1957) précédant à peine les indépendances africaines, s'engageait dans une politique de soutien des exportations traditionnelles agricoles et minières, par le moyen des conventions de Yaoundé puis de Lomé, assises sur l'association des pays africains à la C.E.E..

L'opposition entre les options néocoloniales et celles des Etats d'orientation nationale populiste s'est prolongée jusqu'aux débuts des années 1980. Il importe aujourd'hui, de relativiser cette opposition vécue à l'époque comme antinomique. Car il y avait un terrain commun. Les mouvements de libération nationale, devenus gouvernements, partageaient ce qu'on peut appeler "l'idéologie du développement" qui a marqué toute l'après guerre de 1945 aux années 1980. Par la suite avec le ralliement progressif des classes dirigeantes et des gouvernements de l'Afrique dans leur ensemble à la perspective néolibérale mondialisée, la singularité des options néo-coloniales n'existe plus.